

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2017

Date de la convocation : 13 janvier 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours
 - Logements seniors
 - Acquisition et vente de logements
 - Supérette : crédit-bail
- Mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)
- Voirie
- Devis : travaux de nettoyage des remparts du parc de la Mairie
- SyDEV :
 - Contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2017
 - Réduction des délais de gestion des dossiers de rénovation d'éclairage public 2017 : convention.
- Renouvellement du contrat d'assurance du personnel
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Sonia ALLETRU, René-Louis COLAS, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO, Claude PICARD, Jacky BELOUIN (arrivé au point 7), Marinette BOBINEAU et Jackie LARDY.

Absent(e) excusé(e) : Henri GORALCZYK (pouvoir à Joël BOBINEAU)

Secrétaire de séance : Jackie LARDY

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Mme Marinette BOBINEAU fait une remarque sur la rédaction du compte-rendu. Le compte-rendu est approuvé.

1- Suivi des dossiers en cours

➤ Logement seniors

Monsieur le Maire présente les plans des logements seniors ainsi que les entreprises retenues pour le projet. Il précise que le bail avec Vendée Logement sera emphytéotique.

TABLEAU DES ENTREPRISES RETENUES

N° DU LOT	INTITULÉ DU LOT	NOM DE L'ENTREPRISE
1	Terrassement – VRD – Espaces Verts	SARL EQUIPE VENDEE PAYSAGISTE 85150 SAINT FLAIVE DES LOUPS
2	Gros œuvre	SARL VENANT 85204 FONTENAY LE COMTE
3	Ravalement	SARL RAVALEMENT DE FRANCE 85 85180 LE CHATEAU D'OLONNE
4	Charpente bois – bardage bois	SARL C.COBOIS 85600 SAINT HILAIRE LE LOULAY
5	Couverture tuile – Zinguerie	NOURRY COUVERTURES 44600 PONT SAINT MARTIN
6	Couverture étanchéité	SAS OUEST ETANCHE LA CHAIZE LE VICOMTE
7	Menuiseries extérieures et intérieures	SARL DENIS ANDRE 79140 BRETIGNOLLES
8	Cloisonnements – Plafonds – Isolation	SARL CARPLAC 85700 LA FLOCELLIERE
9	Revêtements de carrelage – Faïence	SARL JOURNAUD JEAN-MARIE 85510 LE BOUPERE
10	Revêtements de sols collés – Peinture	ADC PEINTURE

		85120 LA TARDIERE
11	Electricité	SARL BERTHOME FRANCOIS 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS
12	Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires	FETES ELECT EXPO 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE

Monsieur le Maire informe que le projet d'ajout d'un préau pour un montant de 9 400€ sera à la charge de la commune ainsi que l'emplacement de l'espace vert. Prochaine réunion de chantier le 8 février 2017.

➤ Acquisition et vente de logements

Vente de l'ancien presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le compromis de vente avec Monsieur TISSEAU concernant l'ancien presbytère a été signé.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de céder à Monsieur TISSEAU une partie des droits indivis sur la parcelle cadastrée D 17.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la cession d'une partie des droits indivis sur la parcelle D17, à titre gracieux à Monsieur TISSEAU.

Acquisition du bien 7 Place du Héraut

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la signature de la vente du bien 7 Place du Héraut aura lieu le 25 janvier 2017. Monsieur Damien SABOURAUD signale que l'architecte MB doit contacter la Mairie afin de fixer un rendez-vous pour la réhabilitation du bien. L'Office de Tourisme sera déménagé dans ces locaux pour la saison estivale 2017.

Acquisition du bien 2 rue de la Chapelle

Monsieur le Maire fait part de l'acceptation de Madame GRELLIER Catherine de vendre son bien cadastré D 2066 à la commune pour un montant de 40 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'acquisition de la propriété immobilière sise 2 rue de la Chapelle pour un montant de 40 000€ net vendeur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte, administratif ou notarié, à intervenir ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

➤ Supérette / crédit bail

Monsieur le Maire fait part des avancées du projet d'agrandissement de la supérette. Il précise qu'un recalcul du loyer va être effectué par le notaire. Il laisse la parole à Monsieur Jacky BELOUIN qui informe le Conseil Municipal des travaux d'ouverture entre la supérette actuelle et l'ancien Office de Tourisme. Cette extension permettra la création d'un rayon bricolage et bureau de tabac. Ces travaux nécessiteront une fermeture de 3 jours du magasin. La nouvelle supérette devrait être opérationnelle mi-mars.

2- Mise en place de l'accessibilité des ERP

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'agence d'architecte BOISSON – BURBAN pour la mission de maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité de bâtiment ERP : église, groupe scolaire, salle polyvalente RIPAUD, toilettes publiques. La proposition d'honoraires s'élève à 5850 E HT – 7020€ TTC, soit un taux de rémunération à 9% du montant des travaux à réaliser estimé à 65 000€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de devis de l'Agence BOISSON –BURBAN pour un montant de 7020,00€ TTC.

3- Voirie

Monsieur Damien SABOURAUD fait part de sa rencontre sur le terrain avec l'entreprise COLAS et MIGNE pour la remise en état de la chaussée sur la commune ; en attente des devis. Il est évoqué par un élu l'idée d'une prolongation de la voie piétonne sur la RD 99 ainsi que la réalisation d'un passage du piéton à hauteur du bar de la rando.

4- Devis : travaux de nettoyage des remparts du parc de la Mairie

Monsieur le Maire fait part de deux devis pour des travaux de nettoyage des remparts du Parc de la Mairie.

- Entreprise DIET Régis : 3600€ TTC
- David FORT ELAGAGE : 3000€ TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la proposition de David FORT ELAGAGE pour les travaux de nettoyage des remparts.

5- SyDEV

☞ Contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant de la contribution annuelle fixé par le SyDEV pour les travaux de maintenance d'éclairage public pour l'année 2017. La contribution s'élève à 3 351,20€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement de la contribution pour un montant de 3 351,20€.

☞ Réduction des délais de gestion des dossiers de rénovation d'éclairage public 2017 : convention

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, afin de réduire les délais de travaux de rénovation, le SyDEV conseille aux collectivités de constituer des stocks de matériels permettant d'assurer une continuité de service pour le remplacement provisoire des éléments déficients. Par ailleurs, afin de réduire les délais de gestion administrative des travaux de rénovation, le SyDEV propose une convention annuelle unique pour les travaux de rénovation programmée et les éventuels travaux de rénovation suite aux visites de maintenance, avec un montant budgétaire maximum défini.

Suite à une évaluation des besoins de notre collectivité établie sur la base de l'année précédente et sur la base de la rénovation à programmer, il est nécessaire de fixer le montant de l'enveloppe budgétaire annuelle dédiée à cette rénovation, à hauteur de 4 500,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention unique de rénovation de l'éclairage public n°2016.ECL.0996 prévoyant un montant maximum de participation de notre collectivité de 4 500,00 €, pour l'année 2017.

6- Renouvellement du contrat d'assurance du personnel

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat d'assurance du personnel auprès de Groupama – CIGAC, pour l'année 2017.

7- Délibérations et questions diverses

☞ Inspection sanitaire du restaurant scolaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport suite à l'inspection sanitaire du restaurant scolaire le 5 janvier 2017 par la Direction Départementale de la protection des populations de la Vendée. Les conditions d'hygiène et de fonctionnement ont été jugées satisfaisantes le jour de la visite. Toutefois, ce rapport fait état de plusieurs non-conformités sur les points inspectés.

En particulier, le plan de maîtrise sanitaire (identification des points déterminants, diagrammes de fabrication) n'est pas adapté à l'établissement, l'aération est insuffisante en plonge et des points de maintenance sont à réaliser.

➤ Feu d'artifice

Monsieur Damien SABOURAUD présente les avancées concernant l'organisation du feu d'artifice. Pour le coût global, celui-ci devrait être de l'ordre de 10 000€ (8500€ de feu et 1500€ de sonorisation). Pour sa localisation, en 2016 celui-ci fut tiré du côté de la base de loisirs. Il est proposé pour 2017 de changer de côté du pont ; le thème du feu reste à définir.

➤ Complémentaire Santé Communale

Madame Evelyne TOUTAIN fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec un représentant d'AXA Assurance qui propose à la commune la mise en place d'une Complémentaire Santé Communale pour les personnes actuellement non couvertes. Cette complémentaire permet aux intéressés d'obtenir un tarif préférentiel en fonction du nombre de participants. Ce type de projet a, par ailleurs, déjà été mis en place à Foussais-Payré. Afin de savoir si ce type de complémentaire peut intéresser les Merventais, un questionnaire sera distribué dans les boîtes à lettres des habitants, avant d'organiser une réunion publique.

➤ Manifestations passées

Monsieur Stéphane BONNEAU souhaite souligner la réussite de l'arbre de Noël de décembre 2016 ; Manifestations à renouveler. Son coût total fut de 679€ pour la commune. Concernant le repas des aînés pour 2017, une animation est à trouver.

➤ Lotissement Kristensen

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du mot écrit par ses soins, qu'il souhaite inclure dans l'enquête publique du projet de lotissement Kristensen. Ce mot du Maire souligne la capacité de la commune à accueillir un tel projet.

➤ Matériel de sonorisation

Monsieur Damien SABOURAUD propose d'investir dans du matériel de sonorisation, mobile et de qualité.

➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Du recrutement de Jennifer GOURSAUD en tant qu'adjoint technique stagiaire.
- Du refus de l'entreprise COLAS de refaire l'enrobé du parking de la Mairie. D'après elle, les défauts résulteraient d'une usure naturelle due aux manœuvres des voitures. L'usure du parking devant la supérette est aussi abordée.
- De la tenue d'une réunion Sycodem durant laquelle les containers à code ont été évoqués.
- Du commencement des travaux début février par l'entreprise CHARRIER pour la réfection du bac à sable de la station d'épuration des Bouronnières.
- De la constitution du nouveau bureau communautaire composé de 11 membres. Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, s'ils le souhaitent, de se positionner sur différentes commissions au sein de la Communauté de Communes.
- Des différentes informations reçues en Mairie concernant les compteurs Linky.
- Des travaux en cours sur le chauffage de la Salle Jean-Louis RIPAUD qui est actuellement défaillant.
- Du projet d'achat de décorations de Noël pour le secteur des Ouillères et du Nay.
- Du montant de la cotisation à Station Verte pour 2017 qui est de 832€.
- Du projet de laser game sur la commune porté par un particulier.
- Du démarchage d'une compagnie souhaitant, lors d'une tournée artistique sur le thème de l'eau, faire une halte à Mervent et présenter un spectacle poétique et humoristique. Celui-ci serait payant pour la commune.

Des membres du Conseil Municipal font part :

- D'une demande d'installation d'un éclairage à l'arrêt de bus à la Gageonnière.
- De couper les branches appuyant sur la ligne téléphonique à Cul de Bray
- D'un dépôt sauvage à côté du container de tri au Nay.

La séance est levée à 23h00.

Prochaine réunion de conseil : vendredi 24 février 2017